



COMMISSAIRE À LA
DÉONTOLOGIE POLICIÈRE

ÉTUDE DES CRÉDITS

2026-2027

Questions particulières



ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
TABLE DES MATIÈRES
QUESTIONS PARTICULIÈRES

LIBELLÉ DE LA QUESTION		Référence au cahier MSP	PAGE
RP1-002	Liste de tous les comités interministériels formés ou déjà formés en 2025-2026, dont ont fait partie le ministère ou ses organismes, agences ou autres avec d'autres ministères, organismes, agences ou partenaires. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, les dates des rencontres, le budget et les résultats obtenus.		1
RP1-004	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir pour 2025-2026 et les prévisions pour 2025-2026 : a) le nom de toutes les campagnes; b) les coûts de ces campagnes; c) le nom de la firme ou du professionnel retenu pour la réaliser; d) les dates de diffusion de la campagne; e) les objectifs visés par chaque campagne.		5
RP1-008	Veillez nous fournir les mesures d'économies et les mesures en révision des programmes identifiés afin de respecter la cible de compression budgétaire fixée par le SCT au ministère de la Sécurité publique pour 2025-2026, ventilé par organisme.		6
RP1-077	Concernant les plaintes pour profilage racial déposées contre un policier, veuillez nous dire, par année pour les cinq dernières années, ainsi que par communauté culturelle et minorité ethnique ou minorité visible : a. Le nombre de plaintes déposées, par corps de police; b. Le nombre de plaintes ayant été retenues, par corps de police; c. Le nombre de plaintes ayant fait l'objet de sanction disciplinaire, par corps de police; d. Le nombre de plaintes ayant fait l'objet d'un règlement hors cours; e. Le nombre de plaintes ayant été devant les tribunaux.		7
RP1-267	L'effectif du bureau du Commissaire à la déontologie policière, par catégorie d'emploi, ainsi que la masse salariale pour chacune des catégories pour la période 2025-2026.		8
RP1-268	La répartition des plaintes adressées au Commissaire, par corps policier et constable spécial, pour la période 2025-2026 (incluant le nombre de plaintes, le total des policiers en cause), ainsi que le nombre de dossiers portés en appel, par corps policier.		9
RP1-269	La répartition des dossiers selon la décision prise à la réception des plaintes par le Commissaire pour la période 2025-2026 ou, si le dossier est en suspens, les motifs pour lesquels aucune décision n'a été prise		10

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
TABLE DES MATIÈRES
QUESTIONS PARTICULIÈRES

LIBELLÉ DE LA QUESTION		Référence au cahier MSP	PAGE
RP1-270	Motifs invoqués pour le refus de plaintes par le Commissaire et nombre de plaintes refusées, par motif.		11
RP1-271	L'article 143 de la Loi sur la police permet maintenant de faire une plainte ou un signalement au Commissaire sous le couvert de l'anonymat. En lien avec cette nouvelle disposition introduite avec le projet de loi 14 adopté le 5 octobre 2023, veuillez nous dire : a. Le nombre total de plaintes déposées; b. Le nombre de plaintes anonymes déposées; c. Le nombre de plaintes anonymes retenues et rejetées; d. Le nombre de plaintes anonymes ayant mené au déclenchement d'une enquête; e. Le nombre de policiers ou autres agents de la paix ayant été cités à comparaître devant le tribunal administratif de déontologie policière suite à une plainte anonyme; f. Le nombre de policiers ou autres agents de la paix ayant été sanctionnés suite à une plainte anonyme; g. Le nombre total de signalements déposés; h. Le nombre de signalements anonymes déposés; i. Le nombre de signalements anonymes retenus et rejetés; j. Le nombre de signalements anonymes ayant mené au déclenchement d'une enquête; k. Le nombre de policiers ou autres agents de la paix ayant été cités à comparaître devant le tribunal administratif de déontologie policière suite à un signalement anonyme; l. Le nombre de policiers ou autres agents de la paix sanctionnés suite à un signalement anonyme.		12
RP2-003	Le nombre de plaintes alléguant du racisme, de la discrimination ou du profilage racial reçues par la Commission de déontologie policière pour l'année écoulée. Ventiler par corps policiers.		13
RP2-004	Nombre de plaintes reçues par la Commission de déontologie policière concernant une interpellation policière.		14
RP2-009	Quels projets, mesures, politiques ou programmes ont fait l'objet d'une analyse différenciée des sexes (ADS) ?		15

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
TABLE DES MATIÈRES
QUESTIONS PARTICULIÈRES

LIBELLÉ DE LA QUESTION		Référence au cahier MSP	PAGE
RP3-007	<p>Pour l'année 2025-2026, pour chacun des organismes, agences ou autres relevant du ministère, fournir :</p> <p>a) la liste des employés et des membres du conseil d'administration;</p> <p>b) la liste des personnes qui ont vu leur mandat être renouvelé, en indiquant leur nom, leur titre et les dates du début et de la fin de leur mandat, ainsi que leur rémunération;</p> <p>c) la liste des personnes qui ont été nommées, en indiquant leur nom, leur titre et la date du début et de la fin de leur mandat, ainsi que leur rémunération et leur curriculum vitae;</p> <p>d) leurs frais de déplacement, de voyage, de repas et de représentation.</p>		16
RP3-119	L'effectif du bureau du Commissaire à la déontologie policière, par catégorie d'emploi, ainsi que la masse salariale pour chacune des catégories pour la période 2025-2026.	RP1-267	
RP3-120	La liste des dirigeants de la commission, leur rémunération respective pour la période 2025-2026 ainsi que les augmentations et bonis prévus.	RP1-267	
RP3-121	La répartition des plaintes adressées au commissaire, par corps policier et constable spécial, pour la période 2025-2026 (incluant le nombre de plaintes, le total des policiers en cause), ainsi que le nombre de dossiers portés en appel, par corps policier.	RP1-268	
RP3-122	La répartition des dossiers selon la décision prise à la réception des plaintes par le Commissaire pour la période 2025-2026 ou, si le dossier est en suspens, les motifs pour lesquels aucune décision n'a été prise.	RP1-269	
RP3-123	Motifs invoqués pour le refus de plaintes par le Commissaire, et nombre de plaintes refusées, par motif.	RP1-270	

**MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE**

TITRE ET PROGRAMME : ENCADREMENT ET SURVEILLANCE - 06.01 - COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE

QUESTION 2 : Liste de tous les comités interministériels formés ou déjà formés en 2025-2026, dont ont fait partie le ministère ou ses organismes, agences ou autres avec d'autres ministères, organismes, agences ou partenaires. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, les dates de rencontre, le budget et les résultats obtenus.

**MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE**

TITRE ET PROGRAMME : ENCADREMENT ET SURVEILLANCE - 06.01 - COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE

Comité ou groupe de travail	Mandat	Représentants MSP et autres	Date	Résultats
Comité sectoriel issu du milieu policier sur le profilage racial et social	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser la collaboration policière et le développement de bonnes pratiques; ▪ Participer au suivi de plans d'actions et des stratégies gouvernementales; ▪ Constituer une plate-forme d'échanges et de réseautage pour le milieu policier afin de développer une expertise; ▪ Conseiller le MSP lorsque requis. 	MSP, ENPQ, ADPQ, ADPPNIQ, SQ, SPVM, SPVQ, SPVG, SPAL, SPL, SPVR, COMDP (observateur)	29 avril 2025 (comité sectoriel profilage pour la validation de la capsule 4) 10 octobre 2025 (comité sectoriel - rencontre statutaire)	Travail sur des capsules en lien avec le profilage racial et social.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : ENCADREMENT ET SURVEILLANCE - 06.01 - COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE

Comité ou groupe de travail	Mandat	Représentants MSP et autres	Date	Résultats
Comité technique pour les dossiers en lien avec les premières nations et les Inuits	Réunir sur une base régulière les différents intervenants qui pourraient être interpellés dans les dossiers spécifiques en lien avec les Premières Nations et les Inuits.	SMAP MSP SQ ENPQ LSJML DPCP COMDP	Aucune rencontre impliquant le COMDP pour 2025-2026	Résultats attendus : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer une réponse concertée pour les dossiers en lien avec les Premières Nations et les Inuits; ▪ Assurer le suivi de la mise en place des mesures autochtones des commissions d'enquête; ▪ Identifier les principaux enjeux ou problématiques soulevés dans les dossiers en lien avec les Premières Nations et les Inuits; ▪ Élaboration d'un tableau de bord pour assurer le suivi des dossiers discutés incluant le suivi des mesures autochtones, maintenir sa mise à jour et le transmettre au comité directeur; ▪ Mettre en place les recommandations formulées par le comité stratégique; ▪ Traiter toute question qui serait présentée aux membres du Comité technique.
Comité table de partage de la formation	Utilisation des formations actuellement disponibles au sein des organisations partenaires	ADPQ DPCP ENPQ SQ SPVQ UPAC SPVM SM-St-Jérôme COMDP	16 avril 2025 24 sept 2025 15 janvier 2026	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Recensement des formations déjà développées, ▪ Analyse des possibilités de partage et ▪ Détermination de la faisabilité de développer d'autres formations en partenariat. ▪ Identification d'un outil de partage en ligne des formations ou de capsules d'information.

Données au 31 janvier 2026

La période concernée est du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : ENCADREMENT ET SURVEILLANCE - 06.01 - COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE

QUESTION 04 : Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir pour 2025-2026 et les prévisions pour 2026-2027 :

- a) le nom de toutes les campagnes;
- b) les coûts de ces campagnes;
- c) le nom de la firme ou du professionnel retenu pour la réaliser;
- d) les dates de diffusion de la campagne;
- e) les objectifs visés par chaque campagne.

LISTE DES CAMPAGNES DE PUBLICITÉ ET DE SENSIBILISATION	FOURNISSEURS	COÛT (\$)
Aucune		-

Données au 31 janvier 2026

La période concernée est du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : 06.01 - COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE

QUESTION 8 : **Veillez nous fournir les mesures d'économies et les mesures en révision des programmes identifiés afin de respecter la cible de compression budgétaire fixée par le SCT au ministère de la Sécurité publique pour 2025-2026, ventilé par organisme.**

a. Gel de recrutement		b. Limitation du temps supplémentaire		c. Limitation des dépenses de déplacement	
Mesures d'économies	Mesures en révisions	Mesures d'économies	Mesures en révisions	Mesures d'économies	Mesures en révisions
0	0	0	0	10 400,00 \$	0

Les données sont en date du 31 janvier 2026

La période concernée est du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : ENCADREMENT ET SURVEILLANCE - 06.01 - COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE

QUESTION 77 : Concernant les plaintes pour profilage racial déposées contre un policier, veuillez nous dire, par année pour les cinq dernières années, ainsi que par communauté culturelle et minorité ethnique ou minorité visible¹ :

a. Le nombre de plaintes déposées, par corps de police;

b. Le nombre de plaintes ayant été retenues, par corps de police;

c. Le nombre de plaintes ayant fait l'objet de sanction disciplinaire, par corps de police;

d. Le nombre de plaintes ayant fait l'objet d'un règlement hors cours;

e. Le nombre de plaintes ayant été devant les tribunaux.

	SPVM	SQ	Corps municipaux et autres agents de la paix
a. Nbre de plaintes ou signalements déposés, par corps de police;	152	51	128
b. Nbre de plaintes ou signalements ayant été retenus, par corps de police;	93 (25 en analyse)	28 (8 en analyse)	69 (6 en analyse)
c. Nbre de plaintes ou signalements ayant fait l'objet de sanction disciplinaire, par corps de police;	1*	0	1
d. Nbre de plaintes ou signalements ayant fait l'objet d'un règlement hors cours;	2*	0	0
e. Nbre de plaintes ou signalements ayant été devant les tribunaux.	1*	0	6

*Sur un total de 327 plaintes ou signalements : 4 plaintes impliquent plus d'un corps de police. Les plaintes refusées avant ou après un décret compte comme ayant été retenues.

*Sur un total de 327 plaintes ou signalements : 4 plaintes impliquent plus d'un corps de police. Les plaintes refusées avant ou après un décret compte comme ayant été retenues.

* Dérrogatoire, audition sur sanction à venir.

* Dont l'une s'est rendue au TADP, avec retrait de citation lors de l'audience.

* Exclut le dossier avec retrait de citation lors de l'audience.

Données au 31 janvier 2026

La période concernée est du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : ENCADREMENT ET SURVEILLANCE - 06.01 - COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE

QUESTION 267 : L'effectif du bureau du Commissaire à la déontologie policière, par catégorie d'emploi, ainsi que la masse salariale pour chacune des catégories pour la période 2025-2026. Veuillez également fournir la liste des dirigeants de la commission, leur rémunération respective pour la période 2025-2026 ainsi que les augmentations et bonis prévus.

CATÉGORIES D'EMPLOI	EFFECTIFS ¹	MASSE SALARIALE (\$)
Dirigeant et membre	1,50	579 193
Cadres	1,74	297 094
Professionnels	35,22	3 317 505
Techniciens	1,80	119 716
Personnel de bureau	7,21	379 146

TITRE	NOM	TRAITEMENT AU 31 janvier 2026 (\$)
TOTAL		\$ 579 193
La Commissaire à la déontologie policière	M ^c Michel Desgroseilliers	266 501
La Commissaire adjointe	M ^c Michelle-Audrey Avoine	312 692

POUR LES AUGMENTATIONS ET BONIS PRÉVUS : Conformément aux orientations gouvernementales

¹ Le niveau d'effectifs est calculé selon la cible d'heures rémunérées, soit **62 453 heures** pour l'année 2024-2025 (considérant que 1 ETC = **1 826,3** heures).

Données au 31 janvier 2026

La période concernée est du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : ENCADREMENT ET SURVEILLANCE - 06.01 - COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE

QUESTION 268 : La répartition des plaintes adressées au commissaire, par corps policier et constable spécial, pour la période 2025-2026 (incluant le nombre de plaintes, le total des policiers en cause), ainsi que le nombre de dossiers portés en appel, par corps policier.

Exercice 2025-2026

1) Nombre de plaintes reçues¹ :

	NOMBRE DE PLAINTES ²	NOMBRE DE POLICIERS
Sûreté du Québec	587	734
Service de police de la Ville de Montréal	710	971
Corps de police municipaux	1 002	1 305
Polices autochtones	39	63
Constables spéciaux	17	21
Contrôleurs routiers	5	5
Agents de la protection de la faune	9	9
Autres : BEI, CN, UPAC, SPCA, STM, ASSNAT, etc.	68	68

2) Nombre de dossiers portés en appel devant la Cour du Québec par corps policiers¹ :

	NOMBRE DE DOSSIERS
Sûreté du Québec	0
Service de police de la Ville de Montréal	1
Corps de police municipaux	1
Constables spéciaux	0

Données au 31 janvier 2026

¹ Du 1^{er} avril 2025 au 31 janvier 2026

² Une plainte peut impliquer des policiers de plus d'un corps de police.

**MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE**

TITRE ET PROGRAMME : ENCADREMENT ET SURVEILLANCE - 06.01 - COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE

QUESTION 269 : La répartition des dossiers selon la décision prise à la réception des plaintes par le commissaire pour la période 2025-2026 ou, si le dossier est en suspens, les motifs pour lesquels aucune décision n'a été prise.

Exercice 2025-2026

Traitement apporté et décisions à la suite de l'examen préliminaire¹ :

	NOMBRE DE DÉCISIONS
Conciliation	573
Enquête ²	226
Plainte refusée	1 438
Désistement	1
À l'étude	100

Données au 31 janvier 2026

¹ Du 1^{er} avril 2025 au 31 janvier 2026

² Il est à noter que 43 enquêtes supplémentaires ont été décrétées à une autre étape du processus déontologique.

Motifs pour lesquels aucune décision n'a été prise :

À la réception d'une plainte, le Commissaire dispose en vertu de la loi d'un délai de 40 jours pour procéder à son examen préliminaire. À cette fin, il constitue un dossier initial qu'il veut, dès cette étape, le plus complet possible. Ce dossier contient, entre autres, l'information et les précisions qui lui sont communiquées par le plaignant ainsi que les documents policiers et judiciaires disponibles.

Note: Pour les années antérieures, veuillez vous référer aux cahiers de l'Étude des crédits des années concernées.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : ENCADREMENT ET SURVEILLANCE - 06.01 - COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE

QUESTION 270 : Motifs invoqués pour le refus de plaintes par le Commissaire, et nombre de plaintes refusées, par motif.

2025-2026

1438¹ plaintes ont été refusées à la suite de leur analyse préliminaire, et ce, pour les raisons suivantes :

- Un élément essentiel à sa recevabilité fait défaut :
 - elle ne vise pas un policier ou un constable spécial (ex. un préposé au stationnement);
 - cette personne n'était pas, lors de l'incident à l'origine de la plainte, dans l'exercice de ses fonctions (la plainte porte sur des actes qui n'ont pas de relation avec l'exercice de la fonction de policier et qui ont été perpétrés hors des heures de service);
 - ce n'est pas un acte dérogatoire au Code de déontologie des policiers du Québec.
- La plainte est prescrite (le délai de prescription est d'un an).
- La plainte est manifestement frivole, vexatoire ou portée de mauvaise foi (ex. plaintes répétitives alors que le Commissaire a déjà disposé de telles plaintes de la part du plaignant).
- Le Commissaire n'a pu obtenir dans le délai prescrit (40 jours pour procéder à l'examen préliminaire) la collaboration du plaignant pour recueillir les éléments d'information nécessaires au traitement de sa plainte.
- Les vérifications effectuées auprès du plaignant, d'autres personnes impliquées ou à partir des documents disponibles (ex. : rapports opérationnels) permettent de conclure qu'il n'y a pas eu dérogation déontologique en l'espèce.
- Le plaignant n'a pas fourni de motif valable pour s'opposer à la conciliation.

Données au 31 janvier 2026.

¹ Du 1^{er} avril 2025 au 31 janvier 2026.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : ENCADREMENT ET SURVEILLANCE - 06.01 - COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE

QUESTION 271 : L'article 143 de la Loi sur la police permet maintenant de faire une plainte ou un signalement au Commissaire sous le couvert de l'anonymat. En lien avec cette nouvelle disposition introduite avec le projet de loi 14 adopté le 5 octobre 2023, veuillez nous dire :

a. Le nombre total de plaintes déposées;
b. Le nombre de plaintes anonymes déposées;
c. Le nombre de plaintes anonymes retenues et rejetées;
d. Le nombre de plaintes anonymes ayant mené au déclenchement d'une enquête;
e. Le nombre de policiers ou autres agents de la paix ayant été cités à comparaître devant le tribunal administratif de déontologie policière suite à une plainte anonyme;
f. Le nombre de policiers ou autres agents de la paix ayant été sanctionnés suite à une plainte anonyme;
g. Le nombre total de signalements déposés;
h. Le nombre de signalements anonymes déposés;
i. Le nombre de signalements anonymes retenus et rejetés;
j. Le nombre de signalements anonymes ayant mené au déclenchement d'une enquête;
k. Le nombre de policiers ou autres agents de la paix ayant été cités à comparaître devant le tribunal administratif de déontologie policière suite à un signalement anonyme;
l. Le nombre de policiers ou autres agents de la paix sanctionnés suite à un signalement anonyme.

Exercice 2025-2026

Mise en place des nouvelles dispositions du PL14 : le 5 octobre 2024

Considérant la question, depuis le : 1er avril 2025		Nbre
a.	Le nombre total de plaintes déposées;	2 436
b.	Le nombre de plaintes anonymes déposées;	Les plaintes ne peuvent pas être déposées de façon anonyme, dans l'optique où la personne plaignante doit s'investir dans le processus de déontologie.
c.	Le nombre de plaintes anonymes retenues et rejetées;	
d.	Le nombre de plaintes anonymes ayant mené au déclenchement d'une enquête;	
e.	Le nombre de policiers ou autres agents de la paix ayant été cités à comparaître devant le tribunal administratif de déontologie policière suite à une plainte anonyme;	
f.	Le nombre de policiers ou autres agents de la paix ayant été sanctionnés suite à une plainte anonyme;	
g.	Le nombre total de signalements déposés;	
h.	Le nombre de signalements anonymes déposés;	47
i.	Le nombre de signalements anonymes retenus et rejetés;	25 retenus / 22 rejetés
j.	Le nombre de signalements anonymes ayant mené au déclenchement d'une enquête;	5
k.	Le nombre de policiers ou autres agents de la paix ayant été cités à comparaître devant le tribunal administratif de déontologie policière suite à un signalement anonyme;	-
l.	Le nombre de policiers ou autres agents de la paix sanctionnés suite à un signalement anonyme.	-

Données au 31 janvier 2026

Période du 1^{er} avril 2025 au 31 janvier 2026

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE 2^E GROUPE DE L'OPPOSITION

TITRE ET PROGRAMME : COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE

QUESTION 03 : Le nombre de plaintes alléguant du racisme, de la discrimination ou du profilage racial reçues par la Commission de déontologie policière pour l'année écoulée. Ventiler par corps policiers.

En date du 31 janvier 2026, le COMDP avait reçu 282 plaintes alléguant du racisme, de la discrimination ou du profilage racial. La répartition des plaintes n'est pas ventilée par corps de police toutefois, elle peut être répartie comme suit : 45 % au SPVM, 15 % pour la SQ et 40 % pour les autres corps de police et agents de la paix.

Données au 31 janvier 2026

Du 1^{er} avril 2025 au 31 janvier 2026

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE 2^E GROUPE DE L'OPPOSITION

TITRE ET PROGRAMME : COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE

QUESTION 04 : Nombre de plaintes reçues par la Commission de déontologie policière concernant une interpellation policière

Nombre de plaintes: 24

Données au 31 janvier 2026

La période concernée est du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE 2^E GROUPE DE L'OPPOSITION

TITRE ET PROGRAMME : COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE

QUESTION 9 : Quels projets, mesures, politiques ou programmes ont fait l'objet d'une analyse différenciée des sexes (ADS) ?

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat à la condition féminine pour tous les ministères et organismes.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE 3^e GROUPE DE L'OPPOSITION

QUESTION 7 : Pour l'année 2025-2026¹, pour chacun des organismes, agences ou autres relevant du ministère, fournir :

- a) la liste des employés et des membres du conseil d'administration;
- b) la liste des personnes qui ont vu leur mandat être renouvelé, en indiquant leur nom, leur titre et les dates du début et de la fin de leur mandat, ainsi que leur rémunération;
- c) la liste des personnes qui ont été nommées, en indiquant leur nom, leur titre et la date du début et de la fin de leur mandat, ainsi que leur rémunération et leur curriculum vitae;
- d) leurs frais de déplacement, de voyage, de repas et de représentation.

	A)	B)	C)	D)
COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE	Voir réponse à la question RP1-267	Voir réponse à la question RP1-267	Voir réponse à la question RP1-267	6 195,15 \$ ²

¹ La période concernée est du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026

² Ce montant comprend les frais de déplacements, de voyages, de repas et de représentation de la Commissaire et de la Commissaire adjointe

* Les notes biographiques des personnes nommées en vertu d'un décret sont disponibles dans la section des nominations sur le site du premier ministre : <https://www.emplois-superieurs.gouv.qc.ca/>.

Note : Pour les années antérieures, veuillez vous référer aux cahiers de l'Étude des crédits des années concernées.

